

## ARTICLE II.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ITALIE, en ESPAGNE & en PORTUGAL, depuis le mois dernier.

ROME. En attendant la décision du grand démêlé qu'a le St. Siège avec les Cours de Madrid, de Versailles & de Naples au sujet du Bref Pontifical lâché contre celle de Parme, on attendoit, vers les premiers jours du mois de Mai, le retour des Couriers envoyés à chacune d'elles avec les réponses en refus constant du St. Pere à leur demande, portant sur la rétractation de ce Bref, & auxquelles il ajouta à celle donnée au Ministre de France, qui lui avoit remis un Mémoire « Qu'il étoit surpris qu'on osât présenter  
 » au Chef de l'Eglise un Ecrit qu'on ne présenteroit pas même au dernier Prince Séculier;  
 » qu'en son particulier il mettroit volontiers  
 » l'injure aux pieds du Sauveur; mais que la  
 » qualité de son Vicaire, inséparable de sa personne, comme Prince temporel, ne lui permettroit point de la souffrir." Sur ce les réponses des trois Têtes Couronnées de la Maison de Bourbon devront être intéressantes, vû qu'il paroît par un Mémoire présenté au Souverain Pontife par le Cardinal Orsini, Ministre de Naples, qu'elles veulent pour préliminaire,  
 » Que le Bref soit retiré, que la rétractation en  
 » soit affichée dans toutes les rues de Rome;  
 » & que le St. Siège reconnoisse de nouveau,  
 » avec les formalités requises, la Souveraineté  
 » de